Collectif “Pollution Le Crès”
Association De l’air pur pour le Crès
Association Le Crès Salaison Environnement
Association Garrigue Poumon Vert
Association Préserver le cadre de vie à Jacou
Les Verts de Jacou

---

pollution.lecres@free.fr
http://pollution.lecres.web.free.fr

A Montpellier, le 02/02/2009

A l’attention de Mr PIETRASANTA
Président du conseil d’administration
AIR-LR Languedoc-Roussillon
Les Echelles de la Ville, Antigone
3, place Paul Bec
34000 Montpellier

Monsieur le Président,

Plus d’une cinquantaine de plaintes sont, à présent, parvenues à AIR-LR pour dénoncer la situation intolérable que subissent des centaines d’habitants du Crès, de Jacou mais aussi de Castelnau-le-Lez. Jusqu’à ce jour, ces plaintes n’ont été suivies d’aucune action que ce soit sur le terrain ou sous la forme d’une information publique. En effet, les fumées d’hydrocarbures de l’usine de bitume ASTEN-SLPA du Crès, située Route de Jacou, continuent d’intoxiquer de jour comme de nuit les quartiers alentour obligeant les riverains à se calfeutrer chez eux en colmatant les aérations de leurs logements. Les odeurs sont parfois tellement agressives que lorsque la pollution se manifeste, il devient impossible de rester dehors sans être pris de nausées et d’une toux tenace. Pire, nous avons appris que les composés organiques volatiles (HAP, HHP, ...) contenus dans ces fumées épaisses, et répertoriés par l’INRS comme très toxiques, mettent directement en danger la santé de nos enfants, des femmes enceintes et des personnes âgées qui en sont les premières victimes.

Devant cet état de fait, nous avons créé un collectif du nom de “Pollution Le Crès” qui regroupe plusieurs associations de défense de l’environnement et dont l’action est détaillée sur le site internet http://pollution.lecres.web.free.fr. Nous vous invitons vivement à le consulter afin de prendre la mesure de la situation (la rubrique témoignages est particulièrement édifiante).

Concernant l’organisme AIR-LR, nous souhaiterions obtenir des réponses à plusieurs questions qui nous semblent importantes. Nous vous serions reconnaissant si vous pouviez nous répondre point par point.

Question n°1 : AIR-LR est en charge de la surveillance de la qualité de l'air en Languedoc Roussillon et a déjà mené de très nombreuses études sur les différentes sources de pollution atmosphérique présentes autour de Montpellier. A notre connaissance, il n'existe aucun rapport officiel d'AIR-LR concernant la pollution générée par l'usine ASTEN-SLPA. Nous nous étonnons de cette situation et nous souhaiterions connaître les raisons de cette absence de mesure sur la commune du Crès.
- L'usine ASTEN-SLPA est pourtant une source de pollution notoire depuis des années, pourquoi AIR-LR ne semble pas s'y intéresser ?.

Question n°2 : AIR-LR est équipé de tous les instruments nécessaires à la détection des polluants d'origine industrielle, et dispose en particulier de plusieurs stations mobiles d'analyse de l'air.
- Sous quelles conditions, ces stations pourraient être déployées autour de l'usine sachant que pour éviter toute fraude de l'industriel mis en cause, il faudrait effectuer une surveillance continue sur une période suffisamment longue (au moins deux mois) ?

Question n°3 : AIR-LR est chargé d'alerter les citoyens des actes de pollution en temps réel, comment AIR-LR prévoit de procéder en cas de pic de pollution provenant de l'usine ASTEN ?

Au delà de ces questions concernant les analyses de l'air, ce n'est pas seulement le président du conseil d'administration de AIR-LR que nous souhaitons interpeller mais aussi le vice-président de la région Languedoc Roussillon en charge des problèmes de l'environnement.

Nous sommes, en effet, indignés par l'indifférence affichée des pouvoirs publics, municipalité du Crès en tête, dont l'inaction permet encore aujourd'hui que de très nombreux permis de construire soient accordés aux promoteurs dans les environs immédiats de l'usine (quartier de Maumarin, ZAC de la Draye...etc....). Cet état de fait contribue à piéger de nouveaux acquéreurs par centaines qui, dans les semaines qui suivent leur installation, découvrent médusés les nuisances insupportables générées par l'usine. Il est donc urgent de mettre un terme dans les plus brefs délais à une situation inqualifiable qui permet à quelques-uns de mettre en danger la santé de leurs clients ou de leurs propres administrés pour des considérations bassement financières ou politiques.

Nous vous remercions par avance des réponses que vous voudrez bien apporter à nos questions et de l'intérêt que vous pourrez accorder à notre problème qui, à la lumière de la Charte pour l'environnement, des lois sur l'air et du Grenelle de l'Environnement mérite , nous le croyons, une écoute encore plus attentive.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations respectueuses.

Signatures : De l'air pur pour le Crès, S. Dominguez (pollution.lecres@free.fr), Le Crès Salaison Environnement, G. Donny (asso_lcse@yahoo.fr), Garrigue Poumon Vert, M. Sauvaire, (mausauvaire@wanadoo.fr), Préserver le cadre de vie à Jacou, M.-F. James (pcvj@laposte.net), Les Verts de Jacou, T. Ruf, (jacou.lesverts@orange.fr)